

Dossier de presse

***Création d'un Observatoire de l'énergie
et des gaz à effet de serre en Bretagne***

***Première action : le bilan énergétique de
la Bretagne de 1990–2008***

SOMMAIRE

- 1 – Contexte énergétique de la Bretagne
- 2 – Pourquoi un Observatoire de l'énergie et des gaz à effet de serre en Bretagne
- 3 – La consommation régionale d'énergie
- 4 – La production d'énergie et son approvisionnement
- 5 – Cas concrets par département
- 6 – Les énergies renouvelables
- 7 – Le cas de l'électricité
- 8 – Les émissions de CO2 de l'énergie
- 9 – Les partenaires

1 – Contexte énergétique de la Bretagne

La réduction des consommations d'énergie, le développement des énergies renouvelables, la sécurité de l'approvisionnement énergétique associés à la lutte contre les changements climatiques sont, aujourd'hui, au coeur des problématiques locales et régionales.

Une problématique de taille pour la région Bretagne puisque celle-ci reste majoritairement dépendante pour son approvisionnement en énergie. En effet, en 2008, elle n'a produit que 7 % de ses besoins énergétiques. Par ailleurs, la Bretagne a consommé 7 Mtep (Million de tonnes équivalent pétrole) en 2008 pour sa consommation finale, soit 4,4% de la consommation nationale. Elle a notamment dû importer 92% de son électricité des autres régions.

Ce contexte associé à la situation de péninsule électrique de la Bretagne engendre une fragilité de l'alimentation électrique, particulièrement ressentie lors de la vague de froid du mois de janvier 2009.

Quelques points à retenir :

- *une consommation d'énergie finale* relativement stable depuis 2001 une fois corrigée les aléas climatiques,*
- *de 1990 à 2008, la hausse de la consommation est plus forte en Bretagne qu'au niveau national (27 % contre 13%).*

2 – Pourquoi un Observatoire de l'énergie et des gaz à effet de serre en Bretagne

Afin d'assurer et de gérer l'avenir énergétique de la Bretagne et participer à la lutte contre le changement climatique, il est nécessaire de comprendre et d'analyser la situation et les enjeux énergétiques de la Bretagne. Une connaissance précise de la consommation, de la production d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre mais aussi leur prévision et l'évaluation des actions régionales et locales sont alors indispensables.

Afin de disposer des meilleures données disponibles et partagées par tous, l'État, l'ADEME et le Conseil régional ont créé début 2009, l'Observatoire de l'énergie et des gaz à effet de serre en Bretagne, dans le cadre du contrat de projets Etat – Région. Cet Observatoire est animé par le GIP Bretagne environnement (Groupement d'Intérêt Public).

Son ambition est d'offrir aux territoires bretons une plateforme des connaissances faisant référence sur les données énergétiques et sur les gaz à effet de serre.

- **Energie finale : énergie livrée au consommateur pour sa consommation finale*

Ses missions :

- aider à connaître et prévoir les consommations et productions d'énergie ainsi que les émissions de gaz à effet de serre,
- favoriser les échanges entre les acteurs de l'énergie en créant un réseau de partenaires,
- informer sur la situation et les enjeux énergétiques ainsi que sur les gaz à effet de serre.

Une des premières actions de l'Observatoire a été l'élaboration d'un bilan énergétique pour la Bretagne 1990-2008 :

- un bilan s'appuyant sur les données des acteurs de l'énergie en Bretagne en liaison avec les informations disponibles auprès des instances nationales et en cohérence avec les méthodes de référence,
- une publication sous la forme d'une brochure de 20 pages « chiffres clés de l'énergie en Bretagne », présentant les données sur des périodes longues (1990 – 2008) reprenant la terminologie de référence utilisée pour les bilans nationaux officiels, diffusée à environ 3000 exemplaires (mairies, collectivités, administrations et associations) et mise en ligne sur le portail bretagne-environnement.org.

3 – La consommation régionale d'énergie

Avec 7,4 Mtep, la consommation totale d'énergie primaire* en Bretagne a augmenté de 2,5% par rapport 2007, année exceptionnellement douce contre 0,9% pour la France. Totalisant 32% d'augmentation depuis 1990 (contre 20% pour la France), la consommation est cependant relativement stable depuis 5 ans. La demande en énergie bretonne alimente :

- pour l'essentiel directement la consommation finale, 96% (habitat, services, transports, industrie et agriculture),
- pour 2% (gaz, fioul et déchets valorisés) les installations (centrales, cogénérations, usines d'incinération) participant à la production régionale d'électricité et de chauffage urbain à destination des mêmes consommateurs finaux,

Le solde est constitué des pertes du réseau électrique.

La consommation finale de la Bretagne (7 Mtep en 2008) représente 4,4% de la consommation nationale pour 5% de la population. L'intensité énergétique en Bretagne est de 2,26 tep/habitant en 2007 contre 2,61 tep/habitant en France. La Bretagne reste encore moins énergivore que la moyenne nationale mais son intensité a progressé 3 fois plus vite ces 20 dernières années.

Le fioul et les carburants restent la première énergie avec 52% de la consommation devant l'électricité, 22%, qui progresse encore de 4,4% par rapport à 2007. Malgré un doublement du gaz naturel depuis 1990, il ne dépasse pas 16% de la consommation. Le bois, 7%, et le chauffage urbain, moins de 1%, complètent le bouquet énergétique.

- *Energie primaire : produits énergétiques non transformables, exploités directement ou importés

Cette situation est le reflet de la structure des consommateurs d'énergie en Bretagne :

- ➔ **Un habitat plutôt diffus et donc assez consommateur de fioul**, associé au tertiaire, il représente 43% de la consommation finale : l'électricité est la première énergie la plus consommée devant les produits pétroliers.
- ➔ Les déplacements et les flux de marchandises constituent le deuxième secteur consommateur, avec 37% de la consommation finale : **plus de 90% de l'énergie consommée par le transport l'est par le transport routier.**
- ➔ **Une industrie moins énergivore que la moyenne française**, très orientée vers l'agroalimentaire et avec une industrie de base peu développée. Elle représente 14% de la consommation finale.
- ➔ **Une agriculture qui**, suite au développement de l'élevage intensif et de la culture sous serre, **occupe une place importante, 6% de la consommation finale, contre 2% en France** : 35% de l'énergie est consommée par les serres, 34 % par les cultures et 23% par l'élevage (porcs et volailles)

Concernant l'électricité, la Bretagne a consommé 20 450 GWh en 2008, soit 70% de plus qu'en 1990 et 4,4% de plus qu'en 2007. Ces tendances sont plus de 50% plus élevées qu'au niveau national.

4 – La production d'énergie et l'approvisionnement

Pour satisfaire cette demande croissante, la Bretagne n'a produit globalement que 7,1% de sa consommation en 2008.

Cette production est majoritairement d'origine renouvelable :

- pour $\frac{3}{4}$ sous forme d'énergie thermique constituée de bois ;
- et pour $\frac{1}{4}$ sous forme d'électricité. La production électrique a couvert 8% des besoins en 2008. Cette production autrefois basée essentiellement sur le barrage de la Rance, est aujourd'hui en très forte augmentation, suite au développement de l'éolien depuis 3 ans et après le développement de 1995 à 2005 de la production décentralisée (incinération, industrie et agriculture). Divisée en trois parts presque égales (barrage de la Rance, éolien et décentralisé), la production a atteint 1589 GWh en 2008.

Quelques points à retenir :

- ➔ 92 % de l'électricité finale consommée est apportée par le réseau électrique en provenance des autres régions françaises.
- ➔ Les énergies renouvelables thermiques (bois et déchets valorisés) sont produits en Bretagne en dehors des agrocarburants.

- Les autres énergies (produits pétroliers, gaz naturel et charbon) sont importées totalement

5 – Cas concrets par départements bretons

L'Ille-et-Vilaine est le premier consommateur pour chaque énergie, devant le Finistère, le Morbihan et les Côtes d'Armor → soit 34 % des consommations cumulées de produits pétroliers, de gaz naturel et d'électricité en Bretagne, contre 18 % pour les Côtes d'Armor, 22 % pour le Morbihan et 26 % pour le Finistère.

Les Côtes d'Armor sont le département français qui affiche la plus forte hausse depuis 1995 alors même que sa population n'a augmenté que de 7 % dans le même temps.

6 – Les énergies renouvelables

8,4% de la consommation finale est constitué d'énergies renouvelables en 2008, dominées par le bois bûche (56%), suivis par les agrocarburants (25%) et l'électricité hydraulique et éolienne (18%). En dehors des agrocarburants, la Bretagne produit l'ensemble des énergies renouvelables qu'elle consomme.

Quelques points à retenir :

- La première énergie en Bretagne (et en France) est encore constituée en grande partie par le bois bûche consommée par l'habitat = 3 583 GWh.
- L'incorporation des agrocarburants dans l'essence et le gazole a été multipliée par 6 de 2005 à 2008 pour atteindre 5,75 % (en GWh) de la consommation de carburant routier.
- La production électrique annuelle de l'usine marémotrice de la Rance est équivalente à 550 GWh. Complétée par une dizaine de petits barrages, cette installation constituait encore récemment l'essentiel de l'électricité produite en Bretagne.
- L'éolien connaît un développement quasi exponentiel depuis 2000. En 2008, la Bretagne a produit 10 % de l'électricité éolienne nationale. Avec 57 parcs en service (230 éoliennes) et une puissance installée de 360 MW, la Bretagne se situe parmi les 4 premières régions françaises.
- Le solaire : en 2008, le solaire photovoltaïque est en très forte progression avec près de 660 contrats de rachat d'électricité pour EDF, cette même année. Concernant le solaire thermique, la Bretagne compte environ près de 3000 installations.

7 – Le cas de l'électricité

Avec plus de 70 % depuis 1990, la Bretagne affiche une croissance soutenue de la consommation nette d'électricité, plus élevée que la tendance nationale qui affiche 46 % de croissance. Avec près de 92 % d'approvisionnement hors Bretagne, la Bretagne reste très fragile quant à l'alimentation de son réseau électrique. De 2002 à 2009, la consommation de pointe a progressé de 20%.

→ *L'année 2009 a connu un record de pointe de consommation le 7 janvier 2009 à 10h00 avec 4353 MW appelés sur le réseau.*

8 – Les émissions de CO₂ de l'énergie

L'impact de la consommation d'énergie en Bretagne sur le réchauffement climatique peut se mesurer au travers des émissions directes de CO₂ associées à cette consommation. En 2008, les émissions directes de CO₂ ont atteint 14,4 Mt soit 22% de plus qu'en 1990. Cette hausse est cependant moins forte que celle de la consommation traduisant le développement des énergies renouvelables et un recours plus important à l'électricité.

Cependant ce recours à l'électricité majoritairement « importée » n'est pas neutre du point de vue des émissions de CO₂ puisque selon le contenu moyen national en carbone de l'électricité, ce sont 1,7 Mt de CO₂ qui sont émis dans les autres régions françaises pour alimenter la Bretagne. Si l'on tient compte des particularités de l'alimentation de la péninsule bretonne en électricité, notamment par la centrale de Cordemais près de Nantes, ces émissions atteignent plus de 4 Mt de CO₂.

9 - Les partenaires



→ Les acteurs du Contrat de projets Etat-Région (Etat, ADEME, Conseil régional de Bretagne)

Le volet énergie du contrat de projets Etat-Région prévoit la mise en oeuvre d'un programme d'actions conjoint qui s'articule autour de trois grands objectifs :

- Maîtriser la consommation d'énergie et développer les énergies renouvelables dans la perspective d'une réduction des émissions de gaz à effets de serre et la mise en oeuvre d'un plan climat régional,
- Créer une dynamique d'éco-responsabilité au niveau de la production et de la consommation d'énergie,
- Améliorer les connaissances et favoriser la communication, l'information et la diffusion de ces connaissances.

La création de l'observatoire régional de l'énergie et des gaz à effet de serre contribue à répondre à ce troisième objectif. Il s'intègre aussi dans l'ensemble des outils de connaissance du territoire développés par l'Etat et la Région au titre du Contrat de Projets. L'observatoire de l'énergie et des gaz à effet de serre sera notamment articulé avec le projet GéoBretagne, plateforme généraliste de connaissances du territoire breton. Ce partenariat permet aux acteurs publics de mieux se coordonner en matière de production et d'accès aux informations géographiques grâce à un accès facilité et plus fiable aux informations descriptives du territoire breton.

Plus particulièrement, face aux grands enjeux énergétiques, l'Etat, l'ADEME et le Conseil régional de Bretagne, ont décidé de mettre en place le Plan éco-Energie Bretagne. Deux axes prioritaires sont fixés: la sensibilisation du grand public aux modes de consommation et aux comportements responsables en matière d'énergie, d'une part, l'information des collectivités, entreprises et associations sur les politiques et dispositifs proposés, d'autre part.

Pour travailler efficacement en ce sens, l'Etat, l'ADEME et le Conseil régional de Bretagne, développent une communication conjointe : elle permet d'optimiser les moyens engagés par les partenaires, de disposer d'un plan d'actions commun et de délivrer des messages clairs, avec une intensité accrue.

Fédérées autour du slogan et du sigle « Rassemblons nos énergies!, Plan Eco-Energie Bretagne », les 3 institutions ont élaboré un plan de communication pour valoriser les nombreuses actions engagées et mises en oeuvre. Citons par exemple, les appels à projets photovoltaïque et bâtiment basse consommation ou le développement et la promotion du réseau breton des Espaces Info-Énergie.

Toute l'actualité et l'information sur le « Plan Eco-Energie Bretagne » seront accessibles, dès le mois d'octobre, sur un site internet dédié.

Le GIP Bretagne environnement



Un outil au service des citoyens et des décideurs

Dans le cadre de la mise en cohérence de la politique régionale en matière d'accès et de diffusion de l'information environnementale l'État et le Conseil régional de Bretagne ont souhaité dès 2001 se doter d'un outil commun de diffusion et de valorisation des données environnementales : le portail www.bretagne-environnement.org.

- des bases de données gratuites répertoriant les connaissances de référence (acteurs, cartes, données, bibliographie, etc.),
- des synthèses vulgarisées rédigées en collaboration avec les experts.

La création de l'observatoire breton de l'eau, www.eaubretagne.fr, a permis, dès 2006, d'ouvrir un espace web dédié à cette thématique très sensible en Bretagne.

Pour conforter ce projet, une structure juridique spécifique a été créée en 2007 : le groupement d'intérêt public Bretagne environnement. Ce projet s'inscrit aussi dans le cadre d'obligations réglementaires de diffusion des données environnementales publiques telles que prévues par la convention d'Aarhus <http://www.ecologie.gouv.fr/Communication-la-convention-d.html> ou la Directive cadre sur l'eau <http://www.ecologie.gouv.fr/La-directive-cadre-sur-l-eau.html>.

Création d'observatoires thématiques

Dès 2008, avec la création de l'observatoire de la biodiversité et du patrimoine naturel breton, puis en 2009 avec l'Observatoire de l'énergie et des gaz à effet de serre en Bretagne, l'Etat et le Conseil régional de Bretagne auxquels s'est associé l'ADEME, ont souhaité élargir le champ des compétences du GIP afin :

- de disposer d'un état des lieux plus précis sur les données liées à ces deux thématiques : quelles sont les données disponibles et à quelle échelle de territoire ? quelles sont les méthodes de collecte des données par les différents acteurs concernés ? sont-elles compatibles ?
- de créer un réseau de partenaires afin d'améliorer les échanges et les synergies entre programmes ;
- de développer des indicateurs afin de mieux évaluer l'état de l'environnement, les pressions sur l'environnement et l'action des politiques publiques associées

Les observatoires thématiques sont donc réalisés avec un objectif principal : l'aide à la décision. Dans cette perspective l'Observatoire de l'énergie et des gaz à effet de serre rassemble, analyse et synthétise l'ensemble des données permettant de répondre à cet objectif. En s'appuyant sur ses partenaires, l'observatoire développe une connaissance précise sur les consommations, les productions d'énergie et les gaz à effet de serre mais aussi leurs déterminants, tant au niveau régional qu'à des échelles plus fines.